



Et maintenant, le Parlement à l'épreuve des lois de finances pour 2026 !

C'est l'annonce de la suspension de la réforme des retraites jusqu'en 2027 qui a permis, à quelques voix près, le rejet des motions de censure débattues le 16 octobre à l'Assemblée nationale.

Est-ce à dire que le Premier ministre est parvenu à convaincre la représentation nationale ? Pas si sûr. En effet, s'il est vrai que l'annonce de la suspension du projet d'allongement de la durée du travail constitue enfin une avancée, il n'est pas moins vrai que de grandes zones d'ombre subsistent.

Comme ils l'avaient déjà fait en début d'année au moment du lancement du conclave sur les retraites, les socialistes ont décidé d'accorder un « sauve conduit » au Premier ministre tout en reconnaissant que le compte n'y est pas en matière budgétaire.

En effet, la mesure proposée n'est qu'une suspension temporaire et même pour ce qui est de cette suspension, le Premier ministre a précisé que cette disposition serait concrétisée par un amendement du Gouvernement à son projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS). Pour que la mesure soit adoptée, il faudra donc voter la loi de financement de la sécurité sociale ! En outre, le Premier ministre a bien précisé que le financement de cette mesure (500 millions d'euros pour 2026 et 1,5 milliard pour 2027) devra être assuré par des économies sur le budget global ! Il a annoncé par ailleurs l'ouverture d'un débat sur la retraite par capitalisation.

Nous sommes aussi en droit de nous interroger sur les 15 milliards d'économies sur le dos des hommes et femmes qui travaillent et sur le fait que rien n'est demandé à ceux dont le patrimoine a doublé en dix ans. On notera même que les contributions demandées aux revenus les plus riches passeraient de 10 milliards d'euros au budget 2025 à 5,9 milliards en 2026 !

La route paraît encore longue avant d'atteindre l'objectif d'une solidarité fiscale. Si le Premier ministre est parvenu à échapper à la censure, le débat budgétaire qui va s'ouvrir s'annonce bien musclé. Un débat contradictoire va s'engager entre « faire payer les riches » ou « faire payer les moins riches » et ce débat-là laissera peu de place au compromis !

Gérard Lahellec
Sénateur des Côtes d'Armor

